

un autre projet est possible

collectif-cptg.org



L'Écho du Triangle du lundi 24 juillet 2023

SOMMAIRE

- ✓ ZADimanche du 30 juillet 2023
- ✓ Vote du projet de SDRIF avant l'enquête publique : manifestation FNE IdF du 12 juillet
- ✓ Tribune de parlementaires dénonçant le projet de schéma directeur d'urbanisme régional et communiqué de presse du CPTG
- ✓ Point juridique : audience sur la ZAC Triangle de Gonesse
- ✓ Le CPTG aux Résistances sur le plateau du Larzac et à l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités à Bobigny
- ✓ La chute de la demande de bureaux, autre preuve de la nocivité de la ZAC Triangle de Gonesse
- ✓ Les charlatans du Triangle de Gonesse : le haut-fonctionnaire Jean-François Carencio

ZADimanche 30 juillet :

Pour préserver les conditions d'une terre habitable et accueillante, pas de trêve pour la défense des terres !

Nous défendons, nous dessinons l'avenir: celui de l'autonomie alimentaire de la population d'Ile de France, de collectivités approvisionnées par des producteurs locaux et bio, de jardins familiaux... C'est pour ce projet, menacé par la construction d'une gare en plein champ avec son cortège d'urbanisation à la clé, que nous nous réunissons tous les derniers dimanches du mois sur le Triangle de Gonesse.

Pour un futur désirable, les terres sont indispensables. Ne les laissons pas bétonner.

Rendez-vous des sauveteur-euses de terres dès 11h à la Patte d'Oie de Gonesse,

À 12h30, **Chemin de la Justice**, pique-nique apporté par chacun-e et prises de paroles.

À partir de 14h, toutes les informations sur la situation et la préparation des actions à venir.

Accès train et bus:

RER D : descendre à l'arrêt Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville (20' depuis Gare du Nord), ou

RER B : descendre à l'arrêt Parc des Expositions (20' depuis Gare du Nord),

puis prendre le bus 20 arrêt Patte d'Oie-Triangle de Gonesse (« arrêt à la demande »)

Attention aux travaux sur les RER B et D, consultez le site transilien.com ...

En voiture : remonter l'avenue du 12^e Régiment de Cuirassiers jusqu'au Carrefour de la Patte d'Oie, puis suivre le chemin de la Justice.

GPS : 48°58'58.4"N 2°28'16.2"E

Si vous êtes perdu-es : 06 76 90 11 62

Vote du projet de SDRIF avant l'enquête publique et manifestation de FNE Ile-de-France le 12.07.2023

Le 12 juillet, le conseil régional a voté majoritairement le projet de Sdrif-E (schéma directeur régional d'Ile-de-France, dit « environnemental ») qui sera mis fin 2023 en enquête publique et remplacera le schéma voté en 2013. Malgré les discours sur la transition écologique et le réchauffement climatique, il n'annonce rien de bon pour les terres agricoles et naturelles avec un niveau important d'artificialisation de 619 ha par an. L'urbanisation du Triangle de Gonesse est maintenue avec la construction du lycée agricole avec internat au plus près des nuisances des aéroports de Roissy et du Bourget. Plus généralement la construction de 70 000 logements par an est maintenue.

Les Collectifs à l'initiative des Marches des terres parties du plateau de Saclay, de Val Bréon et du Triangle de Gonesse et qui avaient convergé à Paris en octobre 2021, ont participé au rassemblement de protestation organisé par FNE Ile-de-France. L'urbanisation du Triangle de Gonesse pourrait être évitée. Elle est maintenue avec la construction d'une Cité scolaire de plus de 2000 jeunes collégiens et lycéens avec internat au plus près des nuisances des aéroports de Roissy et du Bourget, à 500 m du crash du Concorde, mais à plus de 6 km de leur lieu d'habitation. Pourtant plusieurs sites sont disponibles dans Villiers-le-Bel ou Sarcelles. Inadmissible !

Lire sur le site de France Nature Environnement Ile-de-France « [Vote du schéma d'aménagement régional : les associations ont interpellé les conseillers régionaux](#) »



Tribune de parlementaires dénonçant le projet de schéma directeur d'urbanisme régional et communiqué de presse du CPTG

Le journal Le Monde a publié en ligne le 17.07.2023 la tribune "[Grand Paris : La région Ile-de-France ne peut pas défendre le projet d'une métropole hypertrophiée détruisant ses terres les plus fertiles](#)" dans laquelle cinq députés de la NUPES s'alarment du fait que la Région Île-de-France poursuit des objectifs deux fois et demi inférieurs aux obligations de la loi zéro artificialisation nette (ZAN) qui s'impose au reste du territoire national. Sa présidente Valérie Pécresse « a fixé dans son schéma directeur le but d'une réduction de 20 % seulement » de l'artificialisation des sols.

Les signataires de cette tribune indiquent que « *Le principal responsable de cette fuite en avant est le Grand Paris Express (...) qui a déjà entraîné la mort de cinq travailleurs sur ses chantiers (...)* ». Ils accusent plus particulièrement « *Les deux lignes de métros 17-Nord et 18-Ouest, qui iraient du Bourget au village du Mesnil-Amelot, au nord, en passant par les champs du Triangle de Gonesse et l'aéroport de Roissy, et de Saclay à Versailles, au sud, sont une véritable aberration sur des terres réputées fertiles, aux rendements parmi les plus élevés au monde (90 quintaux de blé tendre à l'hectare, contre 56 en moyenne en Europe).* »

Ces deux projets de lignes de métro automatiques, vraies aberrations écologiques, plombent le budget prévisionnel de construction du réseau du Grand Paris Express (42 milliards d'euros !), auquel il faudrait ajouter le budget de fonctionnement déficitaire – actuellement non financé - des ces deux lignes.

En conclusion les signataires appellent la Région à « revoir ses priorités » et « laisser la place au seul projet nécessaire : la préservation des écosystèmes agricoles et la défense de notre sécurité alimentaire. »

A la suite de cette tribune, le CPTG a diffusé le 18 juillet 2023 un communiqué de presse intitulé « [Après le vote du SDRIF, des députés dénoncent la menace que font peser les lignes 17 Nord et 18 Ouest du Grand Paris Express sur la sécurité alimentaire](#) ».

A noter que le 18 juillet 2023 Le Monde a publié l'article « [Grand Paris : A Saclay, des élus appellent à réduire les impacts sur l'agriculture et la biodiversité de la future ligne 18](#) » de Perrine Mouterde, indiquant que « *des maires, mais aussi des agriculteurs et des chercheurs réclament que le gouvernement impose à la Société du Grand Paris un aménagement du projet.* » La journaliste détaille les risques liés à la ligne 18 : « *(...) l'enjeu est en réalité majeur pour l'agriculture et la biodiversité de tout un territoire. Le plateau de Saclay abrite des terres agricoles parmi les plus fertiles de France, classées en tant que "zone de protection naturelle, agricole et forestière" (ZPNAF) depuis 2010. Or, la future ligne de métro va scinder certaines parcelles et isoler environ 80 hectares situés au sud de l'infrastructure. Elle va aussi complexifier la circulation, alors que les agriculteurs ne cessent de se déplacer d'un bout à l'autre du plateau.* »

Point juridique : audience sur la ZAC Triangle de Gonesse

Le 23 juin 2023 s'est tenue l'audience au tribunal administratif (TA) de Cergy contre la déclaration d'utilité publique de la ZAC non encore jugée depuis 2018 et sur notre demande de 2021 faite au préfet pour qu'après le discours de l'ex-Premier Ministre Jean Castex, il prenne un nouvel arrêté de création de ZAC conforme aux décisions du gouvernement suite à l'abandon d'EuropaCity (réduction de la ZAC de 300 ha à 110 ha).

Pendant plus d'une heure la rapporteure a aligné une liste sans fin de jurisprudences pour rejeter tous nos moyens d'annulation. Elle a repris principalement les arguments de la cour administrative d'appel (CAA) de Versailles de juillet 2019 contre la décision du TA de Cergy qui avait annulé la création de la ZAC.

En réponse, notre avocat Etienne Ambroselli a relu des [extraits du discours d'E. Borne au conseil de défense écologique du 7 novembre 2019](#), relatif à l'abandon d'EuropaCity. Il a dit en substance au tribunal administratif : « Vous pouvez vous honorer de votre premier jugement [le TA avait annulé la création de la ZAC]. Certes, vous avez été déjugés par la CAA de Versailles qui méconnaît manifestement le droit de l'environnement, mais celle-ci a été elle-même déjugée au fond par le gouvernement qui s'est en partie appuyé sur nos arguments pour justifier l'abandon d'EuropaCity. En annulant à nouveau la décision de ne pas modifier la ZAC et la DUP qui en est la conséquence vous ne ferez que suivre la politique de l'Etat ». Le jugement sera rendu trois semaines à un mois après l'audience. Gardons une lueur d'espoir.

Le CPTG cet été aux « Résistances » sur le plateau du Larzac et à l'UEMSS à Bobigny

Les Résistantes : un rassemblement des luttes pour la défense des terres et des paysan.nes

L'association Terre de luttes, la confédération paysanne de l'Aveyron, les faucheurs d'OGM.organisent un rassemblement du 3 au 6 août sur le plateau du Larzac, symbole d'une lutte victorieuse, qui dura 10 ans, pour la défense des terres. Y seront représentées 570 luttes locales. L'occasion de chercher ensemble les conditions de nos victoires, d'étoffer le maillage territorial des défenses et reprises de terres, à l'échelle nationale et internationale, de nous entraider et de nous renforcer.

Le CPTG sera présent, avec la coordination des luttes locales d'IdF, à cette 1ère édition des « [Résistances – Rencontres des luttes locales et globales](#) »

Le CPTG sera aussi présent cet été à l'[Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités 2023](#) qui se tiendra à Bobigny (93) du 23 au 27 août 2023, à l'Université Sorbonne Paris Nord.



La chute de la demande de bureaux, autre preuve de la nocivité de la ZAC Triangle de Gonesse

Depuis la pandémie de Covid-19, le marché de l'immobilier de bureaux est freiné par "le développement du télétravail et d'organisation en flex office dans beaucoup d'entreprises, c'est-à-dire avec des postes de travail partagés entre salariés pour réduire les coûts" (1). Quelles sont les zones géographiques qui s'en sortent ? « Globalement, les entreprises restent en quête d'emplacements centraux. Paris est toujours très demandé (...). Les marchés de La Défense et du croissant Ouest sont, selon lui [Eric Siesse, directeur-général adjoint de BNP Paribas Real Estate], en « pause » mais, à La Défense, des deals vont arriver ».

Il note aussi un gros rebond de la première couronne Sud ». (1)

En termes de vacance de bureaux en Ile-de-France, "le stock d'actifs disponibles grossit. Il s'établissait à près de 4,5 millions de mètres carrés à fin juin 2023. Un chiffre en hausse de 10% sur un an. Et, selon les spécialistes, deux zones concentrent une part importante des bureaux vides : la petite couronne Nord – avec en particulier Saint-Ouen, Aubervilliers et Saint-Denis – et La Défense. Dans ces deux poches de bureaux la construction a été particulièrement dynamique ces dernières années. Mais les problématiques y sont très différentes » (2) Selon BNP Paribas Real Estate, en petite couronne Nord il faut aujourd'hui 6,7 années pour absorber le stock de bureaux disponibles (4,9 années il y a un an) contre 3,3 années à La Défenses (3,4 années il y a un an).

"« En petite couronne Nord, on est sur un marché plus récent et moins profond que celui de La Défense (...) », note Eric Siesse. (...) En première couronne Nord en revanche - où le taux de vacance a grimpé à 18% -, « il y a moins d'appétit des entreprises pour aller s'y installer » assure-t-il. L'« effet JO » attendu, avec l'arrivée de nouveaux équipements publics pour Paris 2024, n'a pas été aussi fort que prévu. « La qualité de l'offre est là, mais il y a un sujet sécurité qui pourrait être accentué après les récents événements [émeutes urbaines, NDLR] », renchérit Eric Siesse." (2) "Pour [Eric Siesse], une hiérarchisation risque en outre de s'opérer entre les différents pôles de cette banlieue Nord. Saint-Denis est moins proche de Paris que Saint-Ouen et la ligne 13 du métro qui y conduit reste saturée. L'offre à Aubervilliers est contrastée en fonction de la localisation. Mais « c'est un marché en devenir », assure-t-il." (2)

Si le marché de l'immobilier de bureaux au nord-est de la première couronne parisienne est durablement déprimé, les perspectives de la ZAC « Triangle de Gonesse » en termes d'attractivité ne peuvent être qu'encore plus mauvaises. Dans ce dossier affligeant, l'acharnement à bétonner dont font preuve les décideurs publics régionaux et étatiques n'a d'égal que leur incompétence en matière économique !

Il faut aussi rappeler le mémoire signé par le préfet du Val d'Oise le 30 janvier 2023 en réponse à notre recours contre la ZAC, dans lequel il indique qu'il est prévu *«une urbanisation de 140 ha, en vue de la réalisation d'un quartier d'affaires international ayant vocation à créer 80 000 emplois directs »*

(1) Article "Baisse de la demande et flex office pèsent sur le marché des bureaux" d'Elsa Dicharry publié le 10 octobre 2023 dans Les Échos .

(2) Article "L'attractivité de La Défense et de la petite couronne nord en recul" d'Elsa Dicharry publié le 10 octobre 2023 dans Les Échos.

Les charlatans du Triangle de Gonesse : Jean-François Carencio, l'ex préfet qui ne fait plus rire du tout

La presse étant friande de divertir ses lecteurs avec des séries thématiques pendant l'été, L'Écho du Triangle a choisi de revenir sur les nombreux charlatans qui ont participé depuis plus d'une décennie aux tentatives de destructions du milieu naturel du Triangle de Gonesse par des projets aussi dangereux les uns que les autres.

Le charlatan de ce numéro de juillet 2023 est Jean-François-Carencio.

Pas un poisson d'avril

Par décret du 5 mars 2015 Jean-François-Carencio est nommé préfet de Paris et de la région Ile-de-France. Sa prise de fonction le 1er avril 2015 n'était malheureusement pas un poisson d'avril. <...>

Lire [l'article complet ici](#)

Contacts presse

CPTG : Bernard LOUP 06 76 90 11 62
ouiauxterresdegonesse@gmail.com ouiauxterresdegonesse.fr

Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

[Consultez nos Communiqués de Presse](#)

FAIRE UN DON

ADHÉRER

Retrouvez-nous sur **internet**
et faites-nous connaître dans vos **réseaux**



Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel
